

5 Septembre 2008

Suite donnée à une question de Monsieur Jo VANDEURZEN et son secrétaire Monsieur KNIEPER

Cher Monsieur KNIEPER

Il s'agissait d'une demande de construction d'un minaret à Bastogne. En son temps, nous avons interrogé Monsieur COLLARD pour connaître les critères utilisés par le gouvernement pour justifier la légalisation de l'islam, au même titre que les autres religions. Après deux rappels nous n'avons toujours pas de réponse.

Il s'agit d'une situation extrêmement grave qui, dans l'avenir, peut dégénérer en une violence extrême.

Une politique cohérente n'est possible qu'entre cultures cohérentes, ceci est exclu avec l'islam.

Vous pouvez lire [ici](#) la question posée à Monsieur COLLARD